INSALUBRITÉ DES TECH. AVION : OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS

30 mai 2025

La direction a récemment communiqué vis-à-vis d'une méthodologie d'intégration salariale pour l'insalubrité quotidienne des techniciens avions. La méthode proposée génère beaucoup de mécontentement. Aussi l'UNSa Aérien a rencontré la direction pour exposer sa vision afin de trouver une solution acceptable pour toutes les parties.

LA DIRECTION A ACCEPTÉ L'OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS SUR CE SUJET.

LORS DE CES NÉGOCIATIONS, NOUS AURONS DES POINTS INCONTOURNABLES :

- **Un cadrage loyal et négocié afin de mettre en place des outils de pesée d'insalubrité.**
  - **Une étude de 6 mois est trop longue. Trois mois nous semblent un délai raisonnable. L'hiver semble aussi plus adapté à la saisonnalité des hangars pour mener l'étude.**
  - **L'intégration de l'insalubrité devra être collective (montant unique pour TOUS les techniciens avion).**
  - **Une rétroactivité d'intégration devra être appliquée à partir de juin 2025**
  - **L'intégration dans le salaire d'embauche de nos futurs mécaniciens.**

L'OBJECTIF EST DONC DE TROUVER UN ACCORD AVEC LA DIRECTION SUR :
Comment calculer loyalement l'exposition des techniciens avions ?
Quel cadrage, et quelles formules appliquer pour arriver à un résultat cohérent et chiffré ?

Une durée de négociation sous 3 semaines est suffisante pour définir ensemble ce cadrage.

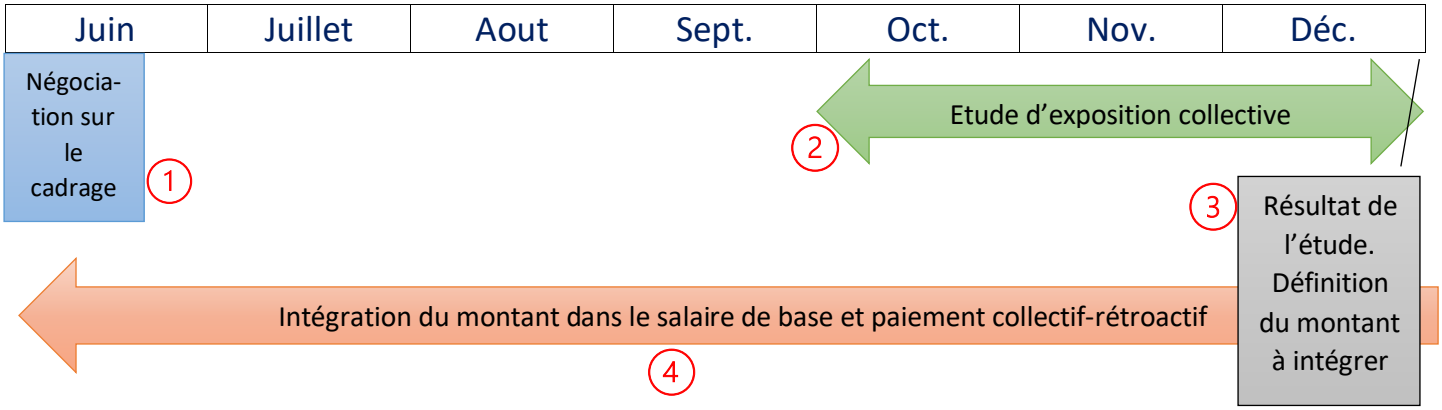

SI CETTE NÉGOCIATION ÉCHOUE, L'UNSa AÉRIEN MOBILISERA…

UNSa-Aérien Air France – Siège Air France, 45 Rue de Paris 95747 Roissy CDG – contact@unsaaerien.com

Vos élus et représentants UNSA Aérien SNMSAC
UNSa-Aérien Air France – Siège Air France, 45 Rue de Paris 95747 Roissy CDG
contact@unsaaerien.com

Rejoignez-nous

Suivez-nous sur Telegram : https://t.me/UNSaAerienAirFranceDGI